C130

BASES TECHNIQUES DU BÂTIMENT - TOUS CORPS D'ETAT

Ce parcours de formation traite des disciplines techniques du bâtiment ainsi que des principaux corps d'état et équipements nécessaires au chef de projets dans ses relations avec les spécialistes de la construction.

Objectifs opérationnels

- **Dialoguer avec les différents acteurs des différents corps d'état dans le cadre d'un projet de construction ou de réhabilitation**
- **Utiliser à bon escient le vocabulaire de la construction et des marchés de travaux**
- **Utiliser à bon escient le vocabulaire techniques des matériaux, des équipements et installations des lots techniques**

Public Concerné

- Techniciens d'un corps d'état
- Techniciens maintenance
- Responsables de la maintenance des bâtiments amenés à gérer des TCE
- Responsables des services travaux, entretien ou maintenance

Durée

98.00 Heures **14** Jours

Prérequis

Suivre ce parcours de formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

OPERATION DE CONSTRUCTION
Module 1 - 1 jour
Contexte d'une opération de construction
- Opération de construction et aperçu des différents corps d'état intervenant en phase de réalisation
- Rôles et responsabilités des acteurs de la construction aux différentes étapes du projet

SOLS ET FONDATION
Module 2 - 2 jours
Sols et fondations
- Mécanique des sols et géotechnique : identifier les risques liés aux sols pour prévenir les désordres les plus fréquents
- Rapport de sol
- Paramètres conduisant au choix d'un type de fondation : fondations superficielles et profondes, soutènements, reprises en sous-oeuvre

VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
Module 3 - 2 jours
- Evaluation environnementale d'un projet, démarche ERC
- Assainissement, eau, gaz, électricité, éclairage, chaussées et aires diverses
- Conception et réalisation des travaux VRD :

- Points clés du projet
- La nouvelle classification GTR des matériaux (norme NF-EN 16907)
- La réutilisation des matériaux
- Le contrôle du compactage et de la portance
- Les différentes structures de chaussées, les classes de trafic
- Supervision des travaux
- Opérations Préalables à la Réception des travaux (OPR)
- Réception des travaux

STRUCTURE ET ENVELOPPE BATIMENT
Module 4 - 2 jours

Structures et enveloppe des bâtiments
• Fonctionnement des structures de bâtiment
• Systèmes constructifs
• Bonne tenue d'éléments de structures
• Caractéristiques et performances de l'enveloppe des bâtiments : façades, toitures

THERMIQUE
Module 5 - 2 jours
Thermique du bâtiment et installations CVC
• Exigences de la réglementation thermique (RT 2012)
• Analyser du bilan énergétique d'un bâtiment
• Démarche de conception d'un bâtiment RT 2012 ou BEPOS
• Technologies et fonctionnement des installations de CVC

INSTALLATION ELECTRIQUE
Module 6 - 2 jours
Installations électriques
• Conception et fonctionnement d'une installation électrique, ses composants et les symboles permettant la lecture de schémas, section des câbles et intensité de court-circuit en un point du réseau, prises de terre
• Cheminement de la production jusqu'à la prise de courant domestique
• Contraintes réglementaires et normatives liées à la sécurité des usagers et des biens
• Grandeurs physiques liées à l'électricité, aperçu des différents régimes de neutre
• Classe de matériel et degré de protection IP et IK
• L'éclairage de sécurité
• Le SSI
• Les harmoniques
• La réhabilitation de logement
• Lecture d'un rapport de contrôle

ACOUSTIQUE
Module 7 - 1 jour
Acoustique
• Phénomènes acoustiques dans les bâtiments et pertinence des solutions techniques mises en oeuvre
• Principales erreurs en conception et en travaux : points de vigilance

SECURITE INCENDIE ET ACCESSIBILITE
Module 8 - 2 jours
Sécurité incendie et accessibilité
• Réglementation en fonction du type de bâtiment et d'activité : codes du travail, Code de la Construction et de l'Habitation
• Paramètres de la sécurité incendie dès la conception d'un projet jusqu'à la réception des travaux
• Relations avec les acteurs de la prévention incendie : dépôts des dossiers, Commission de sécurité
Accessibilité des bâtiments
• Démarche d'optimisation des solutions techniques à l'accessibilité
• Atteinte des objectifs réglementaires à la réception des travaux : attestations de conformité

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES
Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés d'exemples concrets, d'études de cas et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES
Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES
La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
• Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
• De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
• De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
• D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

Qualification Intervenant(e)(s)

Les Co-Intervenants sont des formateurs qualifiés et spécialistes expérimentés dans leur domaine d'intervention.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES
Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.
Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.
La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS
Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.
Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.

Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation
Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com